

Compte rendu du conseil d'école du 25/11/2019

Etaient présents : Mme la Maire, Gindre Jonathan, Bouvier Sandra, Thozet Marie-Noëlle, Villegas Laurence, Roux Madeline, , Curvat Sébastien, Dehache Nadia, Varlot Frédéric.

1- Election des représentants de parents d'élèves :

- **Résultats**

83 inscrits sur la liste électorale

58 votants

54 suffrages exprimés soit un taux de participation de 69.88%, semblable à celui de l'année dernière.

Parents titulaires : Curvat Sébastien, Dehache Nadia, Varlot Frédéric.

Parents suppléants : Pommier Mickaël, Spaeth Gaëlle, Billon Audrey.

- **Modalités de vote pour 2020-2021**

La décision d'un vote exclusivement par correspondance pour les prochaines élections de représentants de parents en octobre 2020 est soumise au vote.

Adopté à l'unanimité.

2 – Rentrée 2019 :

- **Effectifs et répartitions**

Il y avait 62 élèves à la rentrée, répartis en 3 cycles. Nous avons enregistré un départ. Donc à ce jour :

Cycle 1 : 22 maternelles dont 8 PS 7 MS 7 GS

Cycle 2 : 23 élèves dont 5 CP 7 CE1 11 CE2

Cycle 3 : 16 élèves dont 6 CM1 10 CM2

- **Sécurité :**

Toutes les écoles sont encore en plan vigipirate renforcé. L'école est toujours fermée la journée. Il ne doit pas y avoir de regroupement devant le portail.

Les parents qui déposent leurs enfants à la garderie ne doivent pas naviguer dans l'école sans être accompagnés d'un membre de l'équipe éducative. Par ailleurs, ils doivent fermer le portail à l'entrée et à la sortie. Il est aussi rappelé que l'école étant chauffée, la fermeture de la porte d'entrée est indispensable pour le confort de tous.

L'équipe éducative rappelle aux familles qu'en cas de changement d'organisation pour les enfants qui doivent aller à la garderie ou prendre le car, l'école doit impérativement être avertie de vive voix par téléphone, afin d'éviter tout quiproquo.

Les parents des enfants de maternelle déposent leurs enfants à l'entrée de la classe où les attendent Laurence et l'ATSEM et ils doivent ensuite repartir.

Un exercice de mise en sûreté pour intrusion a été effectué le 14 octobre. Les enfants avaient été prévenus.

- **Règlement intérieur :**

Il doit être voté tous les ans. Aucune modification n'a été apportée.

Adopté à l'unanimité.

- **Travaux effectués :**

Durant l'été, la classe de Cycle 2 a été repeinte. Début novembre, les classes de cycle 2 et 3 se sont vues équiper de tableaux numériques avec vidéoprojecteurs. 12 ordinateurs portables pour les classes ont également été achetés. Nous remercions la Mairie pour ces investissements.

- **Transports scolaires :**

En cas d'alerte météo, il faut aller consulter le site www.ain.fr afin de savoir si le service de car scolaire sera assuré sur la commune. Toute absence de transport le matin entraîne automatiquement une absence de transport le soir.

3 -Bilan financier de la coopérative scolaire :

L'école a choisi de ne pas réaliser d'appel de cotisation auprès des familles, mais d'organiser des actions pour renflouer ce compte.

Sur l'année scolaire 2018-2019, les dépenses se sont élevées à 765,46€ pour des recettes d'un montant de 1 750€. Le compte présente donc un solde positif de 984,54.

4 -Projets 2019-2020 :

- Les classes de cycle 2 et 3 se sont rendues à Sausset-Les-Pins du 23 au 27 septembre.
- Un travail de chant chorale a lieu tous les vendredis. L'aboutissement sera une présentation lors de la fête de ma musique le vendredi 26 juin.
- Les classes de cycle 1 et 2 bénéficient d'interventions des musiciens tous les 15 jours environ pour des activités autour de la danse.
- Projection du film « Voyage dans la lune » vendredi 20 décembre après-midi, offert par le Sou des Ecoles dans le cadre du Cinéma Rural.

5 – Questions soumises au Conseil d'Ecole :

- Le Sou des Ecoles fait part de sa volonté de participer financièrement à l'achat et l'installation d'une structure de jeux dans la cour de l'école ainsi qu'au projet de clôture du pré situé derrière l'école. La mairie demande de prendre contact directement avec elle pour travailler sur ce projet.